



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

*Mission Permanente
auprès des Nations Unies*

MIPER / BF N°

**SOIXANTE-DEUXIEME SESSION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES**

PREMIERE COMMISSION

DEBAT GENERAL

DÉCLARATION DU BURKINA FASO

par :
**Son Excellence
Monsieur Michel KAFANDO
Ambassadeur, Représentant Permanent**

New York, le 15 octobre 2007

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Avant tout propos, permettez moi de vous exprimer la satisfaction de ma délégation de vous voir présider les travaux de la première commission de cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale et de vous en féliciter. Votre brillante élection à ce poste démontre, à l'évidence, l'engagement de votre pays dans la quête permanente de la paix et de la sécurité internationale.

Vous connaissant personnellement, avec votre compétence et votre expérience avérée, je puis rassurer les membres de cette commission qu'ils sont en de bonnes mains. Naturellement, point n'est besoin, d'ajouter que vous pouvez compter sur la pleine coopération de ma délégation.

Je saisis cette occasion pour adresser également mes vives et chaleureuses félicitations à S.E. Monsieur Sergio DUARTE du Brésil, pour sa nomination au poste de Haut Représentant du Secrétaire général pour les affaires du désarmement.

Bien évidemment, nous nous associons aux déclarations faites, ici même, par les délégations de l'Indonésie et du Nigéria, respectivement au nom du Mouvement des Non Alignés et du Groupe Africain.

Monsieur le Président,

Le monde, aujourd'hui vit dans une hantise permanente, faute d'une avancée bien visible de la question du désarmement.

Or, un désarmement général et complet est l'unique gage de notre sécurité collective. Autant dire que nous devons, dès à présent, redoubler d'efforts dans les négociations multilatérales, pour anéantir les obstacles qui se dressent sur notre chemin vers le parachèvement de notre objectif ultime, celui d'éviter à l'humanité un cataclysme généralisé, que constitue la course éffrénée aux armements, en particulier l'armement nucléaire.

C'est un fait que mon pays est fortement préoccupé par le développement des armes nucléaires et les risques que celles-ci soient un jour aux mains des terroristes. C'est pourquoi, il tient à réaffirmer son adhésion totale au Traité de non-prolifération nucléaire et invite les Etats détenteurs de telles armes, à faire preuve d'une collaboration exemplaire avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (A.I.E.A.), afin d'en éviter tout développement incontrôlé.

Monsieur le Président,

L'Assemblée générale a adopté l'année dernière, la résolution 61/89, intitulée « Vers un Traité sur le commerce des armes ». Ma délégation s'en félicite une fois de plus. Elle se réjouit d'entendre de la part du Haut Représentant du Secrétaire général pour les affaires du désarmement, lors de son allocution à l'ouverture de nos travaux, que cette résolution a connu un engouement particulier des Etats membres.

Toutes choses qui devraient nous inciter à redoubler d'effort, afin de parvenir sans délai à un instrument juridiquement contraignant qui limiterait le commerce des armes conventionnelles aux seuls acteurs étatiques ou à leurs représentants dûment mandatés. Les armes dites légères et de petit calibre sont une des causes profondes des conflits intra et interétatiques dans les régions les plus pauvres du monde, en Afrique surtout, et plus singulièrement en Afrique de l'Ouest.

Ma délégation voudrait donc saluer les efforts accomplis par les deux groupes de travail, mis en place par le Secrétaire général, qui ont planché sur les améliorations à apporter au registre des armes classiques et sur le courtage illicite des armes légères et de petit calibre.

S'agissant des mines antipersonnel, force est de constater que malgré les efforts déployés, la majorité des populations des pays pauvres continue d'en souffrir atrocement.

C'est pourquoi mon pays exhorte tous les autres Etats, à faire montre d'humanisme, pour la mise en œuvre rapide et efficace de la convention d'Ottawa, conclue à cet effet.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso soutient pleinement la Déclaration issue de la Conférence des Etats parties aux Traités établissant des zones exemptes d'armes nucléaires en Asie, en Amérique Latine et en Afrique. Il lance un appel pressant à tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait, afin qu'ils ratifient le Traité de Pélingbana, pour permettre son entrée en vigueur, le plus tôt possible. De même, il invite la communauté internationale à se préoccuper davantage, notamment au plan financier, de la situation du Centre Régional de Lomé (Togo) pour la promotion de la paix, la sécurité, le contrôle et le désarmement, qui représente, à ses yeux, une institution indispensable pour la stabilité en Afrique.

Monsieur le Président,

Conscient de la tâche qui nous reste encore à accomplir, le Burkina Faso réaffirme sa volonté de coopérer avec les autres Etats, en continuant à apporter sa modeste contribution à l'édification d'une société internationale de paix.

Sur le plan national, nous avons mis en place une structure chargée de la lutte contre le trafic des armes de petit calibre et la prolifération des drogues.

Au plan sous-régional, face aux multiples crises qui y sévissent, nous entendons militer avec ferveur pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest :

- d'une part, en adhérant à tous les instruments négociés dans le cadre de la Communauté Economique de Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- d'autre part et surtout, en aidant, comme facilitateur, au rapprochement et au dialogue entre belligérants dans certains pays voisins.

Au niveau régional, mon pays participe, en tant que membre du Conseil de paix et de sécurité de l' Union Africaine, à la recherche de solutions idoines pour le règlement des conflits et la stabilité en Afrique.

Enfin, sur le plan international, le Burkina Faso est partie prenante aux différentes opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Demain sera peut-être bien tard. Par conséquent, agissons dès maintenant si nous voulons bâtir un monde fondé sur la paix et la sécurité. Au demeurant, les générations futures nous en sauront gré de leur éviter ainsi les affres d'une confrontation planétaire.

C'est dans cet espoir que ma délégation attend beaucoup de la présente session et principalement de la première commission que vous dirigez, avec une si grande dextérité.

Je vous remercie.